



Le 07 juillet 2016

INFORMATIONS AUX HABITANTS DE SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE

Madame, Monsieur,

En juin dernier, Pays d'Aix Habitat a désigné l'entreprise DUO pour réaliser les travaux de démolition de la Poste et de construction de 11 logements sociaux et de locaux d'activités, au cœur du village. Les premiers travaux concernant la démolition vont débuter la seconde quinzaine de juillet, pour se terminer mi-septembre avec une période d'interruption entre le 08 et le 21 août 2016.

La construction du bâtiment dont le permis de construire n° PC 13 099 15M0012 a été accordé le 11/02/2016, comprend deux petits blocs avec un RDC, 2 étages et un sous-sol à usage de parking. Elle débutera après la démolition pour se terminer dans le courant de l'été 2017.

Pour réaliser ces travaux au cœur du village, l'entreprise s'est engagée à mettre tous les moyens en œuvre pour limiter les nuisances, en signant une charte chantier propre. Le site sera sécurisé pendant toute la durée des travaux, et afin de ne pas interrompre la circulation sur La Grand'Rue, il est prévu, pendant la période d'approvisionnement en matériaux du chantier, de supprimer les 4 places de stationnement devant le bureau de tabac, ce qui permettra de conserver les deux sens de circulation.

Pays d'Aix Habitat souhaitant être au plus proche des préoccupations des habitants, un cahier de doléances sera mis à disposition pour consigner leurs éventuelles requêtes, observations ou plaintes, et un référent chantier sera désigné pour y répondre. Ces informations seront communiquées très prochainement.

En vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Directeur Général Adjoint


Jean-Louis VERNET